

SOMMAIRE

1	Le Mot du Président.....	1
2	Bref résumé de l'A.G.	3
3	Nous contacter.....	3
4	Challenge	4
5	Le calendrier du premier semestre.....	4
6	Marchons Ensemble (modifications)	5
7	14 mai – Bénévolat à Masbourg.....	5
8	15 mai - NISMES (marche et brasserie) en car.	5
9	Séjour dans le Jura du 15 au 19 juin 2022.....	6
10	Prologue : Marche d'été (05/06)	6
11	Marche de juin (11/06).....	7
11.1	Généralités.....	7
11.2	Tableaux d'organisation (version simplifiée)	7
12	Règlement du challenge	7

1 LE MOT DU PRESIDENT

Discours prononcé à l'ouverture de l'Assemblée Générale du 19/03/2022

Bonjour à toutes et tous

Je vous remercie d'être là ; c'est très encourageant.

Avant d'aller plus loin, je vous propose de respecter une minute de silence en mémoire de nos chers parents, amis et membres du club disparus.

Merci

Alors que je suis dans ma quatrième année de présidence, c'est la première fois que j'ai le plaisir de présider une assemblée générale.

En décembre 2019, j'étais empêché pour des raisons médicales ; en décembre 2020 et 2021 nous étions empêchés pour raison de pandémie.

La situation sanitaire de ces deux dernières années aura bien bousculé notre quotidien, elle nous aura pris quelques amis et nous qui sommes passés à travers, nous n'en sortons pas tout à fait indemne.

Nous n'oublierons pas les souffrances infligées par le Covid, mais, parce que nous fêtons nos retrouvailles ce soir, j'ai envie de vous rappeler quelques évènements qui ont marqué positivement cette période.

A savoir ;

- Les deux défis « Je me bouge pour mon club » organisés par la communauté Wallonie – Bruxelles nous ont fait du bien.
- La motivation des participants a été formidable. Vous avez été formidables en classant le CJM en deuxième position (aux kilomètres parcourus et au nombre de participants) à chaque fois. (La première place était vraiment inaccessible).
- Nous nous sommes même classés premier au classement des clubs ayant fait bouger le plus de personnes de plus de 65 ans.
- Comme il n'y avait pas d'organisation, quelques-uns se sont retrouvés en « bulle » pour découvrir d'autres régions en utilisant les GR qui tissent leurs parcours en tous sens. Le club comptant tellement de pensionnés, c'est tous les jours que des CJM arpentaient les chemins.
- Nous avons eu la chance de pouvoir organiser deux marches en profitant de l'adoucissement temporaire des mesures sanitaires.
- Notre séjour dans le massif des Vosges, en Alsace fût un succès, une vraie bouffée d'oxygène.

L'actualité n'est pas très reluisante. On voudrait que le Tsar Poutine revienne, si possible, à la raison. J'ai pourtant envie de rester positif et de vous y entraîner avec moi. La vie du club et la nôtre en dépendent. Nous avons beaucoup d'occasions de bouger alors go go go :

- Les marches fédérales, Adeps ou autres vont se multiplier à nouveau, à nous d'en profiter. Participons aux marches géographiquement proches ou en covoiturage pour limiter les frais de carburant.
- « Marchons ensemble » continue les premiers mardis des mois impairs et les premiers jeudis des mois pairs. Après trois expériences, on peut dire qu'il s'agit d'un succès. De vingt à trente participants chaque fois et une bonne quarantaine de personnes différentes. (voir article 6 - nldr)
- Nismes en car ; aussi bizarre que ça puisse paraître, la gratuité n'attire pas, seulement une dizaine d'inscriptions jusqu'à maintenant. (voir article 8 - nldr)
- Je ne peux que vous encourager à nous rejoindre voire, à nous proposer vous-même un rendez-vous.
- Notre deuxième marche de l'année, le 11 juin, au départ de Schaltin (salle « La Schaltinoise »), précédée d'un prologue suivi d'un souper au local ! Comme avant... (voir article 10 & 11 - nldr)
- Un séjour dans le Jura : 36 inscriptions à ce jour, il reste 4 chambres (voir article 9 - nldr). Si vous ne voulez pas rater l'aubaine, il est temps de vous inscrire. Nous ouvrirons aux autres clubs à partir du 1 avril.
- Il se passera encore des choses d'ici la fin de l'année. Vous en saurez plus, au fur et à mesure, via la revue.

Pour en revenir aux marches de votre club, nous ferons encore appel aux bénévoles pour assurer les différentes tâches à accomplir. Comme à chaque fois, nous demanderons que vous nous fassiez part de vos disponibilités et préférences. Ceci afin d'établir un planning des rôles et de faire tourner tout le monde, éventuellement en pause, pour alléger le travail de chacun.

Quelques membres s'ajoutent en cours de journée et dans la mesure du possible et des postes encore disponibles, les responsables les casent.

Le but du planning n'est pas de refuser le bénévole qui ne s'est pas inscrit mais bien d'assurer à chacun la possibilité d'aider son club et d'éventuellement marcher.

J'en terminerai en remerciant ;

- Tous les membres qui ont saisi l'opportunité d'aider le club, leur club. Merci aussi d'avance pour le futur.
- Tous les membres du Comité qui effectuent un travail formidable, chacun dans leurs responsabilités.
- Je remercie Jean-Pierre en particulier, qui, alors qu'il ne fait plus partie du comité, assume la lourde tâche d'approvisionner, d'organiser et de gérer le bar aux marches.
- Je remercie tous les membres qui, suivant leurs disponibilités, représentent leur club un peu partout.

A l'AG en décembre, la coutume est de vous souhaiter santé bonheur pour l'année suivante. Je vais donc faire comme si... Santé, bonheur et beaucoup de plaisir avec la marche en 2022.

André

(ndlr : à l'issue du discours, Madame la Bourgmestre nous a appris, que grâce à nous, grâce à vous, la commune avait reçu le prix, décerné par l'Adeps, de la commune la plus sportive de la fédération Wallonie-Bruxelles dans la catégorie de moins de 10.000 habitants.)

2 BREF RESUME DE L'A.G.

Cette fois, la routine traditionnelle a repris tous ses droits *(du début à la toute fin)* :

Seuls un petit flacon de gel et des affiches, que plus personne ne remarque, conseillant les gestes « barrières » étaient encore présents à l'entrée de la salle.

Durant le temps réservé à l'accueil, la distanciation sociale s'amenuisait progressivement ...

Quasi à l'heure prévue la séance a été officiellement ouverte par la Secrétaire qui a passé la parole au Président. *(Son discours est donné ci-dessus.)*

Puis la parole passa au Trésorier qui donna l'état des comptes du club. Il clôturait ainsi l'exercice 2021, avec la bénédiction des contrôleurs et dans un silence religieux.

Ensuite, 3 *(soit le juste compte)* personnes se sont portées candidates comme « vérificateurs aux comptes ».

Enfin, l'Assemblée Générale s'est clôturée par la séance, aussi surréaliste que de coutume, de « questions/réponses » ...

La partie administrative terminée, les convives ont définitivement oublié les deux ans d'abstinence et ont, tous, retrouvé, après quelques verres d'apéritif, leurs places aux mêmes tables, dans un brouhaha bon enfant, pour un repas bien agréable. Vive le retour de la tradition ...

3 NOUS CONTACTER

Une seule adresse :

NA026@FFBMP.BE.

4 CHALLENGE

Comme la routine traditionnelle a été quelque peu perturbée depuis mars 2020, l'Assemblée Générale a permis de nous rendre compte que nous aurions dû, vous rappeler :

- d'envoyer la première feuille du « Challenge 2022 » à Michel Klutz par Email : Michel.Klutz@yahoo.fr ou par courrier : Rue du Tonnelier, 4 à 5360 Hamois avant le **05 mars 2022**. → Pensez-y... avec un peu de retard ... Merci.

Pour mémoire, les prochaines échéances sont : les 05 juin, 05 septembre et 05 décembre.

(Le règlement est rappelé à la fin de cette Revue.)

5 LE CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE.

DATE	JOUR	MOIS	NOM D'ÉVÉNEMENT	Commentaires
07/04/2022	JEU	AVR	Marchons ensemble n° 4	Voir l'article
03/05/2022	MAR	MAI	Marchons ensemble n° 5	
15/05/2022	DIM	MAI	Journée gratuite en car à NISMES.	Voir l'article
02/06/2022	JEU	JUIN	Marchons ensemble n° 6	
			MARCHES FFBMP	
05/06/2022			Prologue "Deuxième Marche"	Voir l'article
09/06/2022	JEU	JUIN	Fléchage	
11/06/2022	SAM	JUIN	2ième Marche HAMOIS Schaltin	
du 15/06/2022	MER	JUIN	GRAND VOYAGE dans le JURA (5jours/4nuits)	Voir l'article
au 19/06/2022	DIM	JUIN	GRAND VOYAGE dans le JURA (5jours/4nuits)	

6 MARCHONS ENSEMBLE (MODIFICATIONS)

En ces vacances scolaires, nous accueillerons volontiers les petits enfants ... (accompagnés de Papy et/ou Mamy). Il est indispensable de les inscrire pour qu'ils puissent être affiliés gratuitement et être couverts par l'Assurance de la Fédération.

Quand : Jeudi **07 avril 2022** – départ à **09h00**.

Où : **Natoye** – **Ecole Communale** – Chaussée de Namur
(rondpoint # rue de Skeuvre)

Quoi : Marche d'agrément à allure modérée sur parcours, essentiellement balisé → **(7,2 km), 8,6 km ou (11,6 km)**.

Comment : Dans le respect des règles légales en vigueur ...

Qui : **Marcel** et/ou ...



Le bar de la Spirale pourrait nous accueillir, exceptionnellement, à partir de 11h15 (en principe, il est fermé le matin) pour clôturer, de manière conviviale, cette sortie matinale. L'offre de ce bar est assez éclectique et les prix sont raisonnables.

ATTENTION : inscription obligatoire pour le **05 avril** au plus tard. Merci

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be : 0473 54 70 86 : 083 21 43 17

7 14 MAI – BENEVOLAT A MASBOURG.

Avec le retour à une vie (quasi) normale, dans le cadre d'une collaboration de longue date, le Club de Masbourg nous sollicite pour assurer une présence, aux postes de convivialité, de 2 équipes de 2 personnes.

Edith attend les « candidatures » des volontaires pour le **30 avril** au plus tard. Merci

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be : 0473 54 70 86 : 083 21 43 17

8 15 MAI - NISMES (MARCHE ET BRASSERIE) EN CAR.

Au début de l'Assemblée Générale, il y avait encore 36 places disponibles ...

Les « Crayas du Thiry » organisent le dimanche 15 mai leur « Marche des Orchidées ». Les distances proposées sont de **4, 6, 12, 21 & 30 kms**.

Nous vous proposons de nous y rendre **gratuitement** en car.

Le départ aura lieu, comme d'habitude, de la plaine d'Hubinne.

Embarquement : **07H45**

Départ : **08H00**

Heure du retour à Hamois : aux alentours de 18h00.

Vous choisirez la distance que vous parcourrez à votre rythme ; ensuite, temps libre jusqu'au départ pour la visite de la « **Brasserie des Fagnes** ».

Nous souhaitons recevoir vos inscriptions pour le 15 avril au grand plus tard par message (mail / sms / vocal)

Contact : **André** andre.lenoir@outlook.be 0470 35 22 59

André.

9 SEJOUR DANS LE JURA DU 15 AU 19 JUIN 2022

Il y a encore 5 CHAMBRES DISPONIBLES ... Après le 01 avril, les réservations seront ouvertes aux membres d'autres clubs.

Le programme complet a été publié dans la Revue du 12/01/2022.

Prix du voyage par personne en chambre double : €535 (supplément single : €104) comprenant : séjour en pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 5^{ème} jour, logement en chambre double, prestations hôtelières et visites citées au programme, ainsi que l'accompagnateur guide pour les randonnées, ¼ de vin, 1 café à midi & ¼ de vin le soir.

Réservation : pour le 01 avril par message (mail / sms / vocal)

Contact : **André** andre.lenoir@outlook.be 0470 35 22 59

Confirmation : par virement de 100 €/personne avec nom(s) et prénom(s) en communication au compte du club : BE36 8002 0956 8881.

10 PROLOGUE : MARCHÉ D'ÉTÉ (05/06)

Dimanche 05 juin 2022

Le dimanche 05 juin, nous organiserons, selon les contraintes qui s'imposeront à nous à cette date, un prologue.

A priori, quatre distances seront proposées : 50, 20, 12 et 06 km

Nous préparons les choses dans l'idée où cela **pourra se passer** « *comme on a toujours fait avant le 14 mars 2020* » ... A savoir :

- du ravitaillement en cours de route assuré par des membres expérimentés et
- en fin de journée, au retour du 50 km, un repas convivial pour tous (*les inscrits*).

Nous serons plus précis dans la prochaine Revue qui devrait paraître fin avril/début mai.

11 MARCHÉ DE JUIN (11/06)

Samedi 11 juin 2022

Nous serons plus précis dans la prochaine Revue qui devrait paraître fin avril/début mai.

11.1 Généralités

Le samedi 11 juin 2022, nous organiserons, selon les contraintes qui s'imposeront à nous à cette date, une (longue) journée de marche. Nous préparons les choses dans l'idée où cela **pourra se passer** « *comme on a toujours fait avant le 14 mars 2020* » ...

Nous baliserons des parcours de 4, 6, 12, 20, 30, 42 & 50 km au départ la « Schaltinoise », rue du Stade à 5360 Schaltin.

En principe, il y aura **quatre** postes de convivialité sur les parcours.

11.2 Tableaux d'organisation (version simplifiée)

Comme il n'y a pratiquement aucun néophyte parmi les membres, un simple petit rappel des grandes lignes de l'organisation suffit. Vous savez tous que des volontaires sont nécessaires pour participer :

1. Au **fléchage** (*jeudi 09 juin dans la matinée*)
2. A l'**accueil** (Parking, Inscriptions, Tickets, ...)
3. A la **préparation** de la **salle** et des **Postes de Convivialité**,
4. A la gestion des **snacks**, pâtisseries, sandwiches, cafés, ...
5. A la **cuisine chaude** et ... après,
6. A la gestion du **bar**,
7. A la **gestion** de la salle
8. A la **logistique générale** (Manutention, transport de matériel, ...),
9. A la gestion des **Postes de Convivialité**,
10. Au **nettoyage** et au **rangement** de tout ce qui a été mis en place ...

Les plus enthousiastes peuvent déjà nous faire part, **dès à présent**, de leur volonté de s'engager à nous aider le **samedi 11 juin et/ou les jours précédents et/ou le lendemain**. Vous pouvez nous signaler vos :

- Disponibilités, (quel jour, de quelle heure à quelle heure)
- Options, (sur base des points ci-dessus)
- « Interdits », (sur base des points ci-dessus)

de préférence par mail auprès d'Edith qui veillera, comme de coutume, à la bonne gestion de vos informations.

Contact : **Edith** : NA026@ffbmp.be : 0473 54 70 86 : 083 21 43 17

12 REGLEMENT DU CHALLENGE

1 REGLEMENT DU CHALLENGE

Règlement adapté du challenge annuel du CJM approuvé par le comité du 06/11/2015

Définition :

Le challenge est une épreuve sportive qui peut s'étaler sur une période plus ou moins longue et dont la gagnante ou le gagnant reçoit un objet spécifiquement élaboré (trophée) pour le récompenser de sa victoire.

Dans le cadre du CJM, le challenge mis en place permet à chacun de ses membres et sans obligation aucune, de faire part au club dans les conditions d'un règlement existant du nombre de marches qu'il aura accompli durant une année et ainsi de participer au classement final dont le vainqueur (celui qui totalisera le plus grand nombre de points) sera récompensé par un trophée remis lors de l'assemblée générale.

Règlement détaillé du challenge CJM (d'application au 01/12/2015)

1. Le challenge est annuel et porte sur une période s'étalant du 1^{er} décembre au 30 novembre inclus de l'année qui suit ;
2. Le challenge comporte 3 catégories :
 - 2.1 - Le challenge enfant : il faut être âgé de moins de 14 ans à la date de fin de challenge ;
 - 2.2 - Le challenge dames ;
 - 2.3 - Le challenge hommes.
3. Une feuille challenge a été spécifiquement élaborée (à télécharger à partir du site cjm-hamois.net ou sur demande au secrétaire du club). A chaque marche et pour que celle-ci entre en ligne de compte pour le challenge, le marcheur y fera apposer le cachet du club visité (ou organisme, Adeps par ex) et **complétera correctement les autres informations** comme, le lieu de départ de la marche, la date de la marche, les points de la marche (voir plus loin la ventilation des points), le kilométrage, le cumul des points, le cumul des km.
4. Quelles marches sont prises en considération pour le challenge CJM ?
 - 4.1 - Toutes les marches reprises dans le calendrier F.F.B.M.P. ;
 - 4.2 - Toutes les marches reprises sous le label I.V.V. (Belgique ou étranger);
 - 4.3 - Toutes les marches spécifiques organisées par le CJM (prologues, voyages organisés, randonnées, ...);
 - 4.4 - Toutes les marches relatives au fléchage, au défléchage des circuits des marches du CJM ;
 - 4.5 - Les marches de la MESA ;
 - 4.6 - La ou les marches organisées pour le challenge des communes et pour autant qu'on y participe au profit de la commune de Hamois ;
 - 4.7 - Les marches de l'ADEPS ou du BLOSO (l'équivalent néerlandophone de l'ADEPS) ;
 - 4.8 - Le comité peut ponctuellement décider d'ajouter aux marches précitées, l'une ou l'autre marche qui compterait pour le challenge ; dans ce cas, le comité le fera savoir par le biais de la revue CJM.
5. Ne sont pas pris en considération pour le challenge CJM, tous les autres types de marche, comme les marches gourmandes, les marches organisées par des associations ou autres clubs sportifs (cela n'empêche pas d'y participer par soutien ou solidarité).

6. Points attribués à chaque marche :
 - 6.1 - Pour une marche reprise dans le calendrier F.F.B.M.P. organisée par **un club de la province de Namur, 10 points ;**
 - 6.2 - Pour une marche reprise dans le calendrier F.F.B.M.P. organisée par **un club d'une autre province que Namur, 8 points ;**
 - 6.3 - Pour une marche non reprise dans le calendrier F.F.B.M.P. mais **reprise sous le label I.V.V (calendrier I.V.V) et quel que soit le pays, 8 points ;**
 - 6.4 - **Les organisations spécifiques du CJM ; (prologues, déplacement en car, randonnées), 10 points/jour de marche ;**
NB : les membres engagés (cuisine, ravitaillement, etc...) dans l'organisation du prologue et ne pouvant pas parcourir une des marches proposées, **10 points**
Si une randonnée s'étale sur plusieurs jours, **10 points/jour**
Pour une marche de liaison organisée (ex : rejoindre le point de départ d'une marche de club ou l'inverse), **5 points à ajouter aux points de la marche du (des) club(s) visité(s),**
 - 6.5 - Pour une marche **désignée « verre du club CJM », 12 points**
 - 6.6 - Une marche liée au **fléchage, défléchage des circuits du CJM, 10 points ;**
 - 6.7 - Pour une marche organisée dans le cadre **de la MESA, 10 points par marche ;**
 - 6.8 - Pour une marche au profit de la commune d'Hamois dans le cadre du **challenge des communes, 10 points**
 - 6.9 - Une marche **ADEPS (ou BLOSO) : 1 point**
7. Autres modalités
 - 7.1 - Les points sont attribués uniquement à condition d'effectuer au moins la plus petite distance prévue au calendrier,
 - 7.2 - Le nombre de KM parcourus au cours d'une marche ne modifie en rien le nombre de points attribués à cette marche,
 - 7.3 - Parcourir au cours d'une même marche plusieurs circuits ne modifie en rien le nombre de points attribués à cette marche (les kms peuvent bien entendu être cumulés),
 - 7.4 - Quand un marcheur participe 2 fois à la même marche mais à 2 jours différents (ex. samedi et dimanche), les points sont attribués par marche (2 cachets du club visité à date différente).
8. Communication des feuilles de challenge
 - 8.1 - Les feuilles dûment complétées du nombre de km et de points sont à transmettre **obligatoirement chaque trimestre**, au plus tard 5 jours après la fin de la période dont les dates de début sont ; 01/12, 01/03, 01/06, 01/09 et les dates de fin ; 28(29)/02, 31/05, 31/08 et 30/11. En cas de rentrée tardive, elles ne seront pas prises en considération,
 - 8.2 - Les feuilles de challenges peuvent être transmises d'une des manières suivantes ;
 - Par courrier à Michel Klutz, 4 rue du Tonnelier, 5360 Hamois,
 - Par courriel à michel.klutz@yahoo.fr
 - 8.3 - Après chaque période (3 mois) et sur la base des feuilles de challenge reçues, un classement intermédiaire sera publié dans la revue CJM,
 - 8.4 - La 4eme période se terminant au 30 novembre, les feuilles de challenge s'y référant doivent être transmises au plus tard pour le 5 décembre afin d'établir le classement final annuel,
 - 8.5 - Chaque classement (intermédiaire ou final) sera publié dans la revue CJM et si un membre y constate une erreur, il devra en aviser le Resp. le plus rapidement possible et au plus tard avant les trente jours après la parution de la revue,
9. Proclamation des résultats

NOM : PRENOM :

Adresse : Date de naissance :

<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>	<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>
<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>	<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>
<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>	<p>Date :</p> <p>Lieu :</p> <p>Distance km : →Total :</p> <p>Points : →Total :</p>

A renvoyer à Michel KLUTZ

soit par mail à michel.klutz@yahoo.fr,

soit par courrier : 4 rue du Tonnelier, 5360 Hamois